

## *Formation doctorale*

Nous reprenons ici les éléments que nous aurions souhaité aborder en tours de table lors de la réunion de l'ADESAQ du 18 septembre. Notre objectif est double. D'abord, mieux connaître les pratiques des universités en matière d'encadrement et de formation complémentaire. Ensuite, recueillir les commentaires des membres de l'ADESAQ concernant les recommandations du CNCS-FEUQ sur ces sujets et sur la formation doctorale en général.

### NOS QUESTIONS AUX MEMBRES DE L'ADESAQ

1. *Quelles sont vos pratiques en matière de mode d'encadrement (supervision traditionnelle unique, co-supervision, comité de thèse, etc.) des étudiants au doctorat?*
  - 1.1. Quelles sont les mesures obligatoires pour l'étudiant (par exemple un comité pour l'évaluation du projet de thèse) ?
  - 1.2. Les modes d'encadrement alternatifs (plus de deux superviseurs) qui ne sont pas obligatoires sont-ils fréquemment utilisés? Sont-ils offerts systématiquement aux étudiants ?
  - 1.3. Des évaluations ou des réflexions sur les modes d'encadrement alternatifs existent-elles dans votre université?
2. *Quelles sont vos pratiques en matière de protocole d'encadrement (existence d'un « contrat » ou d'une autre forme d'entente entre l'étudiant et le superviseur quant au programme d'étude, les échéanciers, les conditions matérielles et financières de l'encadrement, le suivi et l'évaluation, la valorisation de la recherche, la propriété intellectuelle, etc.)?*
  - 2.1. Des telles ententes existent-elles dans votre université? Sont-elles obligatoires? Sont-elles proposées systématiquement?
  - 2.2. Des évaluations ou des réflexions sur les protocoles d'encadrement existent-elles dans votre université?
3. *Est-ce que votre université offre, spécifiquement aux doctorants, des formations, des ateliers ou autres séminaires axés sur l'acquisition de compétences professionnelles générales ou sur l'intégration au marché du travail?*
  - 3.1. De telles formations existent-elles dans votre université? Sont-elles obligatoires? Sont-elles proposées systématiquement?
  - 3.2. Des évaluations ou des réflexions sur une telle offre existent-elles dans votre université?

## LES RECOMMANDATIONS DU CNCS-FEUQ CONCERNANT LA FORMATION DOCTORALE

Le CNCS-FEUQ est d'avis...

- Que l'utilisation de modes d'encadrement alternatifs (au-delà de la supervision traditionnelle et la co-supervision) et une clarification des règles du jeu de la formation doctorale (par l'entremise d'ententes doctorales) constituent des pistes de solution pour améliorer les taux de réussite et freiner l'allongement des études;
- Qu'une offre de formations, de séminaires ou d'ateliers axés sur l'intégration au marché de l'emploi et l'acquisition de compétences professionnelles doit être proposée aux étudiants;
- Que les besoins, tant en matière de mode d'encadrement, de protocole d'encadrement que de formation complémentaire, seront différents d'un grand secteur de recherche à l'autre et d'une discipline à l'autre et qu'il appartient donc à celles-ci, individuellement, de se pencher sur leurs besoins spécifiques en ces matières;

Le CNCS-FEUQ est également d'avis...

- Qu'il est nécessaire de mieux connaître la nouvelle réalité, en terme d'employabilité, du doctorat québécois;
- Qu'un débat, mettant à contribution tous les acteurs concernés les doctorants eux-mêmes, les universités, les professeurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), etc., soit tenu dans les plus brefs délais sur l'avenir du doctorat québécois, sous l'égide du MELS;
- Que le MELS se dote d'un groupe de travail pour élaborer et veiller à la mise en œuvre d'un plan d'action en matière de formation doctorale. Les étudiants, mais aussi les autres acteurs concernés, doivent y être présents.